

# Réunion extraordinaire du sous-comité du Développement durable en prévision de la 22e session de la Conférence des Parties (COP22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques(CCNUCC)

## Maison ACP (Bruxelles), 4 et 5 octobre 2016

### NOTE DE CONCEPT

#### **Contexte**

La 22<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (COP22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des parties au Protocole de Kyoto (CMP12) se dérouleront du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, au Maroc.

Le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) organise une réunion extraordinaire du sous-comité du Développement durable pour permettre aux États ACP de convenir d'une position commune dans la perspective de cette Conférence.

**La réunion extraordinaire du sous-comité aura lieu les 4 et 5 octobre 2016, à la Maison ACP (Bruxelles).**

#### **Objectifs**

Cette réunion de deux jours permettra aux participants de recevoir des informations générales et d'engager un échange de vues sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion de Marrakech. Elle leur permettra également d'arrêter, sur la base du *Plan d'action ACP pour la lutte contre le changement climatique, une position commune ACP en vue de la COP22* qui pourra guider les délégations des États ACP lors des négociations sur le climat à Marrakech.

Le *Plan d'action ACP pour la lutte contre le changement climatique*, qui a été adopté par le Groupe ACP dans la foulée de l'Accord de Paris, vise à renforcer la réponse mondiale face à la menace que fait peser le changement climatique sur les États membres ACP, tout en prenant en considération les objectifs de développement durable et les efforts de lutte contre la pauvreté.

#### **Organisation**

Une note d'information technique exposant les principaux points qui seront examinés lors de la COP22/CMP12 sera présentée dans le but d'aider les participants à mieux comprendre les principales questions prévues à l'ordre du jour et de faciliter leur examen.

Un représentant de chaque région ACP, ainsi que la Commission européenne, South Center et d'autres parties prenantes invitées dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et des représentants de groupes de pays tels que l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), les pays les moins avancés (PMA), et le G77 plus la Chine, présenteront leurs points de vue sur les enjeux majeurs des négociations en cours dans le cadre de la CCNUCC.

**Un projet de document de réflexion ACP élaboré sur la base des exposés et des discussions sera présenté le deuxième jour, pour examen et finalisation.**

**Ce document sera par la suite soumis à l'approbation du Comité des ambassadeurs ACP.**

